

# BUREAU INTERNATIONAL PERMANENT DE LA PAIX

---

## PROCÈS-VERBAL

de la

## XIV<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du vendredi 14 septembre 1906, à 5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures,

à **Milan** (Villa Reale).

---

Présidence de M. *Frédéric Bajer*.

En l'absence de M. *Elie Ducommun*, l'Assemblée désigne M. *Emile Arnaud* comme secrétaire.

### Ordre du jour :

1. Rapport et comptes de l'exercice 1905—1906.
2. Budget de l'exercice 1907—1908.
3. Election des 26 membres de la Commission.
4. Election de deux vérificateurs de comptes.
5. Répartition des fonds disponibles de la Caisse de propagande pacifiste en 1907.
6. Propositions individuelles se rapportant à l'administration du Bureau.

La feuille de présence est dressée avec indication du nombre de voix appartenant aux délégués.

M. *Bajer* représente l'Etat de Danemark.

L'Etat de Suède a délégué M. *Wavrinsky*, qui s'est excusé.

---

### Rapport et comptes.

M. le président donne lecture du rapport et des comptes de l'exercice 1905—1906, comptes trouvés exacts par MM. les vérificateurs.

Ce rapport et ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

---

FODrés 716/7/43

### Budget.

Lecture est donnée du projet de budget.

M. *Dumas* fait observer que c'est la première fois que l'Assemblée générale du Bureau se réunit en l'absence de M. Ducommun. Depuis 14 ans il donne son travail gratuitement au Bureau, ce qui est énorme. Il continue, à l'âge de 73 ans, à fournir ce travail et s'en occupe actuellement d'une manière exclusive.

M. *Dumas* propose une indemnité pécuniaire.

M. *Arnaud* propose d'augmenter dès maintenant de fr. 3000 la somme prévue au budget du personnel.

Adopté.

MM. *Dumas*, *Arnaud* et *Moscheles* proposent un vote de reconnaissance à M. Elie Ducommun, donnant à la Commission les pouvoirs de l'exprimer de son mieux.

Le budget, ainsi amendé, s'élevant, pour les dépenses, à fr. 12,550, est adopté à l'unanimité.

L'expression de reconnaissance de l'Assemblée à M. Ducommun et les pouvoirs à la Commission sont adoptés à l'unanimité.

### Election des 26 membres de la Commission.

M. *Dumas* annonce que l'Association de « La Paix par le Droit » l'a chargé d'exprimer le vœu que cette Association soit représentée dans la Commission du Bureau. C'est une des Sociétés les plus importantes et son succès est l'œuvre de M. Ruysen, dont M. *Dumas* propose l'élection.

M. *Richter* fait remarquer que, dans la Commission, ce ne sont pas les Sociétés qui sont représentées, mais les pays.

M. *Arnaud* dit que tous les membres sont sortants et qu'il n'y a qu'à voter, la candidature de M. Ruysen étant posée.

M. *Dumas*, en raison du fait que le nombre des membres de la Commission est fixé par les statuts, retire la candidature de M. Ruysen.

M. *Allégret* propose la réélection par acclamation des 26 membres sortants de la Commission du Bureau.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les 26 membres sortants sont réélus à l'unanimité; toutefois plusieurs membres sortants se sont abstenus.

### Election des vérificateurs de comptes.

MM. le Dr *Georges Bovet* et *Henri Boneff*, de Berne, sont confirmés pour la nouvelle période dans leurs fonctions de vérificateurs de comptes.

### Fonds de la Caisse de propagande pacifiste.

M. le Président met en discussion la répartition des fonds de la Caisse internationale de propagande pacifiste.

L'Assemblée donne à l'unanimité à la Commission du Bureau le pouvoir de répartir les fonds disponibles de cette Caisse en tenant compte, dans la mesure du possible, des indications qui seront fournies par le Congrès.

### Manuel scolaire pacifiste.

M. *Kemény* propose que l'Assemblée recommande à la Commission du Bureau l'ouverture d'un concours international de Manuel pacifiste à l'usage des instituteurs et éducateurs, et la publication d'un tel manuel en diverses langues.

M. *Arnaud* appuie cette proposition et demande que le manuel comprenne un chapitre sur la conciliation des devoirs envers la patrie et des devoirs envers l'humanité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### Propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'étant présentée, la séance est levée.

**Arnaud, E.,**  
secrétaire.

**Fredrik Bajer,**  
président.